

**Procès-verbal de la séance
du Conseil Communal d'Oron
tenue le lundi 26 septembre 2016
à la grande-salle d'Ecoteaux**

Présidence : M. Fabrice Chollet
Scrutatrices : Mme Sandrine Herminjard
Mme Rosemarie Moullet
Secrétaire : Mme Lorraine Bard

Le Président du Conseil, Monsieur Fabrice Chollet, ouvre la première séance de la nouvelle législature 2016-2021, du conseil communal à 20h. Il souhaite la bienvenue aux Conseillères et Conseillers, ainsi qu'aux membres de la Municipalité, ainsi qu'aux représentants de la presse. Il précise qu'au point 6 de l'ordre du jour, il y aura la nomination d'un délégué au VOG et pas d'un suppléant.

Le Président donne lecture de l'ordre du jour
--

1. Appel
2. Assermentations
3. Communication du bureau
4. Communication de la Municipalité
5. Nomination d'un membre à la Commission de Gestion
6. Nomination d'un délégué au VOG
7. Nomination d'un(e) secrétaire suppléant(e)
8. PREAVIS MUNICIPAL N° 18/2016
Traitements et indemnités de la Municipalité
9. PREAVIS MUNICIPAL N° 19/2016
Indemnités des membres du Conseil communal
10. PREAVIS MUNICIPAL N° 20/2016
Autorisation générale pour la législature 2016-2021

D'acquérir et d'aliéner des immeubles, des droits réels immobiliers, des actions ou des parts de sociétés immobilières ou commerciales, d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles, de plaider en matière de legs, donations et successions.
11. PREAVIS MUNICIPAL N° 21/2016
Autorisation générale pour la législature 2016-2021

D'emprunter et les cautionnements
12. Divers et propositions individuelles

Appel

- 54 Conseillers sont présents sur 60. Le quorum étant atteint, le Président ouvre formellement la séance.

Assermentations

- **Le Président du Conseil** donne lecture de la prestation de serment.
- Mme Maude Chollet et Messieurs Christophe Rebetez, Jean Mancini prêtent serment et deviennent officiellement membres du Conseil Communal.

57 conseillers sont présents suite à cette assermentation.

Communications du bureau

- **Le Président du Conseil** donne une explication générale sur le fonctionnement d'une séance du Conseil Communal, il demande aux membres de parler distinctement et d'indiquer leur nom lors de la prise de parole et toujours commencer par « Mesdames, Messieurs, Monsieur le Président ». Il indique que la lecture des rapports de commissions s'effectue devant et que les rapports doivent être remis signer dans le délai indiqué et envoyé par courriel au Président, secrétaire et greffe municipal.
- Les votations du 25 septembre 2016, se sont parfaitement bien déroulées avant la fin de la matinée, les résultats ont été transmis au canton.
- Accès site internet : Le Président indique les documents se trouvant sur l'accès sécurisé du site internet.
- Coordonnées bancaires pour les indemnités de fin d'année, les communiquer rapidement à la secrétaire du Conseil.
- Démission de M. Longchamp, il est remplacé par M. Mancini qui a été assermenté au point précédent.
- Le Conseil communal prévu le 7 novembre prochain, n'aura pas lieu, la prochaine séance du conseil est agendée au 5 décembre 2016 à 20h.

Communications de la Municipalité

- **M. Philippe Modoux, Syndic** souhaite la bienvenue aux Conseillers, aux collaborateurs et à la Presse et à Monsieur Christian Bays nouveau Municipal.
- En réponse à la commission des Finances au sujet du plafond d'endettement, il indique que la commune a envoyé courant juillet un courrier au département cantonal concerné, sans réponse à ce jour. Il précise bien que la commune a 6 mois pour présenter un préavis au conseil communal et qu'il y a une marge pour le plafond d'endettement malgré les investissements de prévus.
- Vin Clos d'Oron : Très faible récolte de prévues de vin blanc, suite à une attaque de mildiou ce printemps. Il y aura la possibilité de passer commande pour du vin, soit ce samedi à la Ferme

Ramseyer, ou lors de la Foire aux Oignons. Les vendanges auront lieu entre le 5 et 15 octobre 2016, pour les personnes intéressées à participer, s'annoncer auprès du Syndic.

- Sapin de Noël : la commune ne distribuera plus de sapin, sauf pour les institutions et les commerces.
- **M. Christian Bays, Municipal** revient sur la nomination de la commission pour le Conseil d'établissement scolaire et indique qu'une séance est prévue avec les deux autres communes Essertes et Maraçon le 14 novembre 2016 à la cafétéria du Centre sportif à Oron-la-Ville. Un préavis sera présenté lors du premier Conseil de l'année prochaine. De plus, il est également occupé sur le projet d'un règlement sur les transports scolaires qui devrait également être présenté en même temps.

Nomination d'un membre à la commission de Gestion

- **Le Président du Conseil** indique qu'il faut nommer un membre à la commission de Gestion, suite à la démission de M. Longchamp qui était membre.
- **M. Markus Pichler**, propose au nom du PS d'Oron, la candidature de M. Romain Richard.
- **Le Président du Conseil** demande à M. Richard, s'il accepte ce poste
- **M. Romain Richard** confirme que oui.

M. Romain Richard est nommé par acclamation membre de la commission de Gestion

Nomination d'un délégué au VOG

- **Le Président du Conseil** indique que M. Grandchamp, membre du VOG a été choisi par la Municipalité pour être membre du CODIR du VOG. Il précise bien qu'il faut renommer un délégué et non un suppléant comme indiqué dans la modification de l'ordre du jour du 8 septembre dernier.
- **M. Florian Meyer** au nom du groupement indépendant présente Monsieur Pierre-André Raynaud
- **Le Président du Conseil** demande à M. Raynaud, s'il accepte ce poste
- **M. Pierre-André Raynaud** confirme que oui.

M. Pierre André Raynaud est nommé par acclamation délégué au VOG

Nomination d'un(e) secrétaire suppléant(e) au bureau du Conseil communal

- **Le Président du Conseil** indique qu'il faut nommer un(e) secrétaire suppléant(e) pour la législature 2016-2021. Il demande s'il y a des propositions ?
- **M. David Platel** propose Mme Rosemarie Moullet.
- **Le Président du Conseil** demande à Mme Moullet si elle accepte ce poste.
- **Mme Rosemarie Moullet** confirme que oui.

PREAVIS MUNICIPAL N° 18/2016
Traitements et indemnités de la Municipalité

- **Le Président du Conseil** passe la parole au Président de la commission ad hoc puis au Président de la COFIN.
- **M. Eric Ramseyer**, Président de la commission ad hoc, donne lecture du rapport de la commission chargée d'étudier le préavis.
- **M. Christian Budry**, Président de la commission des Finances, résume le rapport de sa commission et présente l'amendement de sa commission.

Selon préavis Municipal

Compte	Libellé	2016	2017 et suivants
102.306.0	Indemnité pour frais	+ CHF 9'000.00	+CHF 18'000

Amendement pour corriger comme suit:

Compte	Libellé	2016	2017 et suivants
102.306.0	Indemnité pour frais	+ CHF 6'500.00	+ CHF 13'000

- **Le Président du Conseil** remercie les membres des commissions pour le travail effectué et ouvre la discussion d'abord sur l'amendement de la COFIN, ensuite il passera au vote de cette amendement et reprendra la discussion sur le préavis dans son ensemble. Il précise bien que chacun est libre de refuser l'amendement et ensuite d'accepter le préavis.
- **M. Philippe Modoux, Syndic** précise qu'il s'agit bien d'une erreur et qu'il faut accepter cet amendement.
- **Le Président du Conseil** : la parole n'étant plus demandée, l'amendement de la commission des Finances est voté.

Amendement de la COFIN est accepté à l'unanimité.

- **Le Président du Conseil** ouvre maintenant la discussion sur le préavis.
- **M. Frédéric Etter** revient sur les observations de la commission de gestion de 2015, pour les heures de vacations.
- **M. Philippe Modoux, Syndic** répond qu'il y a une grande différence entre les dicastères. Certaines fois, les heures peuvent-être mise sous un préavis voté. La liste des heures est à disposition.
- **M. Frédéric Etter** pas de solution trouvée au sujet de l'écart entre certains municipaux.
- **M. Philippe Modoux, Syndic** : impossible de séparé un dicastère en deux, il y a eu des engagements de personnel en plus. Les remarques de la COGEST ont été bien comprises, la Municipalité va essayer de faire au mieux.
- **Le Président du Conseil** constate que la parole n'étant plus demandée, il passe au vote sur le préavis.

Résultat : le Préavis 18/2016 est accepté à l'unanimité.

**PREAVIS MUNICIPAL N° 19/2016
Indemnités des membres du Conseil communal**

- **Le Président du Conseil** passe la parole au Président de la commission ad hoc puis au Président de la COFIN.
- **M. Philippe Demierre**, Président de la commission ad hoc, donne lecture du rapport de la commission chargée d'étudier le préavis.
- **M. Christian Budry**, Président de la commission des Finances, donne lecture du rapport de sa commission.
- **Le Président du Conseil** remercie les membres des commissions pour le travail effectué et ouvre la discussion sur ce préavis et les rapports de commissions. Il revient sur la remarque du rapport de la COFIN, et indique bien qu'il s'agit d'une amende de CHF 50.-, en cas de non excuse au Conseil communal. La parole n'est pas demandée, il passe au vote.

Résultat : le Préavis 19/2016 est accepté à l'unanimité.

**PREAVIS N° 20/2016
Autorisation générale pour la législature 2016-2021**

- **Le Président du Conseil** passe la parole au Président de la commission ad hoc.
- **M. David Platel**, Président de la commission ad hoc, donne lecture du rapport de la commission chargée d'étudier le préavis.
- **Le Président du Conseil** remercie les membres de la commission pour le travail effectué et ouvre la discussion sur ce préavis et le rapport de commission. Il constate que la parole n'est pas demandée. Il passe au vote de ce préavis.

Résultat : le Préavis 20/2016 est accepté à l'unanimité.

**PREAVIS N° 21/2016
Autorisation générale pour la législature 2016-2021**

- **Le Président du Conseil** passe la parole au Président de la COFIN.
- **M. Christian Budry**, Président de la commission des Finances, donne lecture du rapport de sa commission.
- **Le Président du Conseil** remercie les membres de la commission pour le travail effectué et ouvre la discussion d'abord sur l'amendement de la COFIN « De rajouter PostFinance SA à la liste des établissements ». La parole n'est pas demandée, il passe au vote de cet amendement.

Amendement de la commission des Finances « Rajouter PostFinance SA dans la liste des établissements » est accepté à l'unanimité.

- **Le Président du Conseil** ouvre la discussion sur le préavis dans son ensemble. Il constate que la parole n'est toujours pas demandée. Il passe au vote sur ce préavis.

Résultat : le Préavis 21/2016 est accepté à l'unanimité.

Divers et propositions individuelles

- **Le Président du Conseil** ouvre la discussion.
- **M. Jean-Luc Schwaar** revient sur la traversée piétonnière de Palézieux-Village, depuis l'Auberge communale jusqu'au terrain de foot (battoir). Un chemin avait été trouvé, mais malheureusement fermé par le locataire des lieux. Il demande où en est ce dossier.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal** indique qu'il a eu une séance avec un bureau d'ingénieur pour un projet de modification de la traversée de Palézieux-Village. Un préavis de demande de crédit pour une étude sera à l'ordre du jour du prochain Conseil.
- **Le Président du Conseil** clôt ce point de l'ordre du jour, comme la parole n'est plus demandée.

Il invite les Conseillères et Conseillers à venir partager le verre de l'amitié et leur souhaite une bonne fin de soirée.

La séance est levée à 20h50.

Procès-verbal accepté par le Bureau du Conseil, le 6 octobre 2016

